

République Française
Département d'Indre-et-Loire
COMMUNE DE LA FERRIERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 14 mars 2024

Membres en exercice : 9
Quorum : 5

Date de la convocation: 05/03/2024

Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze mars, 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Marc LEPRINCE,

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Olivier FOUCHERE, Albert HAVIN, René LAVAINÉ, Martine MALHERBE, Cedric MORANDINI, Jean-Marc PAPIN, Annette SANCTORUM

Excusés et Représentés par : Florence LEPRINCE par Annette SANCTORUM

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Annette SANCTORUM

DE_2024_010

Objet : Approbation du compte administratif 2023 (budget assainissement)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-14, L. 2121-21 et L. 2121-29 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que Monsieur le Maire pour procéder au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif,

Considérant que Monsieur René LAVAINÉ, 1^{er} Adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2023 du budget assainissement,

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle pour laisser la présidence à Monsieur René LAVAINÉ pour le vote du compte administratif 2023 du budget assainissement,

Entendu le rapport du compte administratif 2023 du budget assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget assainissement, lequel peut se résumer comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes 2023	27 557,64 €
Dépenses 2023	26 889,69 €
Résultat de l'exercice 2023	667,95 €
Résultat de clôture exercice 2022	46 704,63 €
Résultat de clôture 2023	47 372,58 €

Section d'investissement	
Recettes 2023	14 709,84 €
Dépenses 2023	15 287,63 €
Résultat de l'exercice 2023	- 577,79 €
Résultat de clôture exercice 2022	39 461,39 €
Résultat de clôture 2023	38 883,60 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

La Ferrière, le 15 mars 2024

Le 1^{er} Adjoint,

René LAVAINÉ

Acte rendu exécutoire
après transmission au représentant de l'Etat le 15/03/2024
réception le 15/03/2024 et affichage, publication, notification le 15/03/2024

